

TOPONYMIE DE TINTENIAC

Par M. le Professeur Quentel.

(Séance du 2 juin 1973).

Quoique mon intention ne soit nullement de retenir bien longtemps votre attention, il m'apparaît nécessaire de préciser rapidement, avant d'aborder la question même de l'origine de quelques-uns des noms de Tinteniac, ce que l'on entend par toponymie, science qui est généralement assez mal connue.

La toponymie est une branche de l'onomastique ou science des noms. Elle traite des noms de lieux, tandis que l'anthroponymie s'intéresse aux noms des personnes. L'onomastique relève, fondamentalement, de la linguistique dont elle doit utiliser les moyens. La toponymie en particulier nous permet de mieux comprendre l'évolution d'une langue. Mais elle peut aussi être utile en matière géographique, historique, archéologique, ethnographique entre autres. Sait-on qu'elle a servi, par exemple, à la recherche de sols pétrolifères ? En ce qui concerne les méthodes, il faut rappeler que toute recherche toponymique suppose, en premier lieu, le recours à une série de formes anciennes et, ceci fait, chaque fois que les circonstances s'y prêtent, une étude topographique aussi bien que linguistique. En particulier, et je le souligne avec force, il ne peut être question de tirer de conclusion, sauf cas particulier, de la seule forme moderne d'un nom. Un toponyme comme Nogent (le-Rotrou) n'a pas la même origine que les autres Nogent, bien que tous soient d'origine gauloise. Par contre des noms comme Noviant, Novéant sont issus comme les Nogent (autres que Nogent-le-Rotrou) du gaul. novientos. Nîmes et Nemours sont, en apparence, assez différents, et cependant ils remontent tous deux au même nom de divinité gauloise, Nemausus. Partir, par conséquent, de la forme moderne de deux noms, surtout quand il s'agit de noms de régions éloignées, et leur attribuer une origine semblable, est donc un procédé sans valeur aucune.

C'est dire que toute recherche toponymique est ardue. Pour me borner à la Bretagne je constate qu'il n'y a pas, dans un seul de nos cinq départements, un recueil satisfaisant de formes anciennes. Le Morbihan possède, certes, un « Dictionnaire topographique », qui est l'œuvre de Rozensweig, qui peut rendre divers services; et il en va de même en ce qui concerne la Loire-Atlantique, qui a, elle aussi, son Dictionnaire topographique, publié par Quilgars. Mais les renseignements qu'ils donnent l'un et l'autre sont très insuffisants. A titre de comparaison le Cornwall, de l'autre côté de la Manche, dispose d'un recueil toponymique (manuscrit) en 5 volumes, que l'on doit à l'un des maîtres de l'English Place-name Society, M. Gover. On a cependant jugé ceci insuffisant et, depuis septembre dernier, une équipe de spécialistes dresse un nouveau fichier comportant bien plus d'un million de documents pour un territoire plus petit que l'un de nos départements et qui a une population de 342.700 habitants.

Dans ce petit travail sur Tinteniac, j'ai dû me limiter essentiellement aux sources suivantes : Cartulaires de Saint-Melaine et de Saint-Georges,

Preuves de l'Histoire de Bretagne de Dom Morice, Dictionnaire manuscrit de l'abbé Bossard déposé aux Archives d'Ille-et-Vilaine, Cadastre de Tinteniach.

La première question qui nous intéresse, naturellement, c'est le nom même de Tinteniach. La forme, en l'occurrence, ne pose aucun problème. Dès 1020 ou 1030 le nom est celui d'aujourd'hui. A cette date, le lieu est dit « in Britannia partibus situm » (Cart. St-Georges). En 1032 le même cartulaire appelle Tinteniachum « vicum non exiguum ». Hors de Bretagne, en Limousin, il existe aussi un Tintignac, dont le nom ne pose aucun problème de forme, car il est anciennement attesté. Par contre, l'interprétation de ce nom soulève, à elle seule, trois problèmes, correspondant aux trois éléments dont le nom est clairement formé : à savoir le nom de base tin, le deuxième élément ten, et le suffixe -iac.

La difficulté que présente tin est la suivante. Tous les linguistes connaissent le celtique dunon, latinisé en dunum. C'est lui qui est à l'origine de noms très répandus sur le territoire de la Gaule, de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, mais que l'on trouve par ailleurs, en Espagne, par exemple, où ce type de noms est cependant plus faiblement représenté que les toponymes celtiques en — briga, de sens analogue. En Bretagne, comme au pays de Galles et en Cornwall, ce nom est devenu Din- et se trouve dans des toponymes répartis sur tout le pays (Dinan, Dinard, Dineault, Mindin sur la Loire...). Le sens de « fort » qu'à ce nom est bien connu. Est-ce la signification primitive ? Le Glossaire de Vienne (qui date du IX^e s. et contient un petit dictionnaire gaulois du V^e s.) traduit dunum par le latin « montem », mais il est probable que c'était là un sens dérivé car les forts, on le sait, étaient construits sur des hauteurs. L'allemand Zaun, qui répond phonétiquement au breton din, a le sens de « haie » et l'anglais town qui, aujourd'hui, a le sens de « ville » ne comportent aucunement une idée de « hauteur », de « mont ». Mais la difficulté principale de notre premier élément n'est pas là. Lorsque l'on mentionne les descendants modernes de dunon on ne donne généralement que les formes comportant un d- à l'initiale. Expliquant le nom d'un lieu-dit de Plougastel-Daoulas, Tenduff, l'éminent celtiste que fut Joseph Loth a émis l'avis qu'il avait existé des noms en Tin-, assuré par le cornique tin, glosé « podex », et ayant le sens de « fondement ». Mais je ne puis le suivre sur ce terrain et crois que tin n'est qu'une variante de din-. Du reste, la majeure partie des noms de lieux en Tin- ont une dentale dans le deuxième élément, outre Tinduff, déjà cité, Tintagel, résidence mythique du roi Arthur, l'abbaye de Tintern, Tinten (Cornwall), Tinnel (à Landulph, Cornwall, en 1018 Tinieltune), Tyncefwr Tinsylwy (Galles). Tous ces lieux sont connus pour avoir été, ou, par leur aspect, ont pu être, des forts dans le passé. Tintagel est, dans le passé noté une fois Dintagel.

Le second terme, tenn, est sûrement un adjectif qui a le sens de « rude ». C'est lui que l'on trouve dans l'expression « hent tenn » « chemin rude, abrupt » ou encore dans Rotheneuf, que vous connaissez tous, et dont les anciennes formes Reteneuc, etc... supposent un ancien Ros-tenn-oc; cf. Lesteneuf (C. du N.), dérivé de Les, que nous allons voir sous peu, et où l'on observe l'évolution en -f que nous trouvons dans Rhoteneuf. La difficulté évoquée plus haut, en ce qui concerne cet élément, tient au fait que les celtistes considèrent généralement que l'adj. tenn, comme son correspondant gallois tyn, fém. ten, sont abstraits du verbe breton tennaan, gallois tynnu, empruntés au latin. Or il résulte de l'assimilation que nous ne pouvons pas ne pas faire, de Tinteniach avec le Tintignac limousin, que ceci n'est guère vraisemblable.

Quant au troisième élément, -iac, il soulève des questions si diverses que je ne puis, ici, les aborder toutes. Il me faut au moins relever ceci. La désinence -acon, ou, avec un yod, -iacon, a essentiellement un sens collectif et locatif. Elle a été empruntée par le basque au gaulois. Or, dans ces emprunts, il s'agit toujours de termes à valeur collective, par ex. Arteaga

« bois de chênes verts », Saratsaga « lieu abondant en saules », etc... Ce sens locatif de -acon, par contre, est très net dans des exemples comme Tournacon, à l'origine de différents noms du type Tournai..., localités de hauteur. Mais, en gaulois — et sûrement tardivement — la désinence a pris le sens de « lieu appartenant à » et a, comme tel, servi à former quantité de toponymes qui ont permis d'expliquer l'origine de la propriété en Gaule romaine. L'importance de ces noms en -acon, dans le sens de « bien appartenant à » a été fortement exagérée du fait que la plupart de ceux qui ont traité la question ignoraient l'histoire des langues celtiques et faisaient peu de cas, ou pas de cas du tout, de la valeur qu'a toujours eue -acon par ailleurs et plus anciennement. Notre Tinteniac n'a certainement rien à voir avec les gentilices gallo-romains : c'est le même nom que le Tinten du Cornwall, avec un -iac locatif que nous retrouvons dans le Limousin.

Bref, Tinteniac remonte à l'époque pré-bretonne et, très probablement, a joué un rôle important dans le passé, analogue à celui que Camille Jullian, l'historien des Gaules, attribue à Tintignac du Limousin (Revue des études anciennes, XV, 1913, p. 452). Dans cette deuxième localité subsistent d'importantes ruines de l'époque gallo-romaine (cf. Victor Forot, Etudes sur les ruines gallo-romaines de Tintignac, Tulle, 1905). Dans le Limousin, Tintignac était à la limite des deux grands pagi de la région. Ici, Tinteniac est près de Bazouges sous Hédé dont le nom évoque un marché frontière. On sait que le gréco-latin basilica a eu, avant de prendre le sens uniquement religieux qu'il a aujourd'hui, celui de « bâtiment administratif et commercial » et le commerce, dans la Gaule indépendante comme dans la Gaule romaine et comme, du reste, dans bien d'autres pays, même à l'heure actuelle dans certaines régions d'Afrique, se pratiquait surtout à la frontière. On a récemment émis des doutes sur ce rôle ancien des Bazouges : mais l'on n'a avancé aucun argument sérieux là-contre. Le fait, qui n'a jamais été versé au dossier de la question, qu'au pays de Galles l'unique Basaleg c'est-à-dire « basilica » se trouvait être lui aussi aux confins de « pagi » montre que l'on s'est, ici aussi, adapté à l'usage celtique. Un autre rapprochement, qui n'a jamais été fait non plus, s'impose ici. Bazouges la Pérouse, au nord, était également sûrement aux confins de pagi. A 4 kilomètres se trouve Rimoux, qui postule Rigo-magos « marché royal » qui ne pouvait pas ne pas être sur une zone frontière, souvent une forêt, comme c'est le cas à Rimoux (forêt d'Antrain), comme c'est le cas à Bazouges-sous-Hédée et Tinteniac (forêt de Tanoart, alias Tanouarn). A sept kilomètres à l'est de Bazouges-sous-Hédée se trouve Feins, qui remonte au latin fines, classique toponyme de frontière de l'époque gallo-romaine.

Revenons maintenant à Tinténiac pour étudier rapidement quelques-uns de ses noms. Vers 1060 le cartulaire de Saint-Georges donne quelques noms en Lis, résidence, cour : Lisucen, Lisrigon, Listannac et probablement Coiclis qu'il faut sans doute corriger en Coitlis « la résidence du bois ». A noter, au point de vue linguistique, que le document atteste aussi Lesrigon ce qui montre qu'ici l'évolution de l'i de lis en les, (breton mod. Lesneven, Lescoat, etc...) a eu lieu. Ces noms sont nombreux dans l'Ille-et-Vilaine et plusieurs d'entre eux sont indiqués postérieurement, souvent très longtemps après, comme sièges de maisons nobles ce qui est une preuve de continuité remarquable. Que l'on me permette de relever l'un d'eux, bien qu'il ne soit pas à Tinténiac, mais à Saint-Méloir-des-Ondes. Il s'agit de Terlë qui apparaît en 1475 (Archives Loire-Atl., B. 21 05) sous la forme Treleys. En 1550 on a Trelez. C'est le même nom que Treflez (Finistère), prononcé en breton Trélez. Tous ces toponymes sont fort intéressants à relever parce qu'ils montrent que l'organisation du peuplement était analogue des deux côtés de la Manche, et que ceci n'était pas seulement vrai pour la Basse-Bretagne. Ce dernier nom de Trelez m'amène à vous parler des noms en Tref, Tre- (en vieux breton Treb). J'en ai relevé plus de 270 en Ille-et-Vilaine et,

à Tinténiac, il y en a quelques-uns. Au cadastre actuel ne figurent que Trebuart et Tregaret, auxquels il faut probablement joindre Trignoux. Mais le Cartulaire de Saint-Georges donne également Trebri, Tremer, auxquels j'ajoute, avec doute, Trala, Tramangoir et, en 1060 Tregurian et Treslagal. D'autre part en 1032-1036 signent les témoins Gleu de Tremahel et Gleu de Trevecu. Tout ceci souligne l'importance du lieu indiqué, on l'a vu, comme étant « non exiguum » à l'époque, et aussi le nombre des « habitats dispersés » à la mode celtique.

Les noms en Treb-, Tref-, en effet, désignent des fermes, des hameaux. Le radical Treb- se trouve dans différents noms gaulois du type Atrebatés qui est à l'origine du nom d'Arras, mais c'est uniquement en Galles, au Cornwall et en Bretagne (quoiqu'il y ait quelques exemples isolés dans l'ouest de l'Angleterre, d'une part, et en Normandie, Mayenne et Anjou, d'autre part) que l'on trouve des hameaux, ou d'anciens hameaux, désignés par ce terme. L'on a propagé au sujet de ces noms en Bretagne une théorie que je ne puis faire mienne. Ignorant le nombre important de ces noms dans ce qu'on appelle aujourd'hui la Haute-Bretagne on a présenté les noms en Treb-, Tref-, de Basse-Bretagne, ou, du moins, la majorité d'entre eux, comme étant des divisions de paroisses. On prétend aussi quelquefois qu'il y aurait eu deux sortes de noms en Tref-, en Basse-Bretagne, les premiers avec le sens de « tribu », les seconds avec le sens de « division, section, part ». Ceci n'est pas exact. Il n'y a, en Bretagne comme ailleurs, qu'un seul nom, treb-, et si le mot a fini par être utilisé au sens de « succursale d'une paroisse » que donnent exclusivement la plupart des dictionnaires bretons, c'est parce que, l'habitat breton étant dispersé, à la formation des paroisses, souvent, du reste, plus tardive qu'on ne le pense généralement, on a tout simplement groupé ces hameaux dispersés, ou « tref ». L'optique sous laquelle la question a souvent été envisagée a aussi, semble-t-il, été partiellement faussée par le fait que, à partir du XI^e siècle on a assisté à une prolifération de noms en caer (breton moderne ker). Ces noms sont rares à l'époque antérieure; aujourd'hui ils sont légion en Basse-Bretagne. Antérieurement au XI^e siècle caer désignait un lieu fortifié, généralement en pierre. Ce sont sûrement les invasions normandes qui ont contribué à cette évolution de sens de caer : car les demeures particulières dûrent être protégées. Aujourd'hui ker ne désigne pas exactement la maison, au sens général, mais la maison avec une dépendance, ou le home. Or, en Haute-Bretagne, cette prolifération de noms en ker n'a pas lieu, et ceci pour une bonne raison : c'est que, ici, le breton y était alors moribond. Il n'en est pas moins vrai que, pour cette même raison, la Haute-Bretagne présente, dans sa toponymie, un reflet plus frappant de la Bretagne ancienne que la Basse-Bretagne.

En ce qui concerne les noms religieux anciens il y a, à Tinténiac, peu de choses à dire. Mais il me faut citer, vers 1060, un toponyme en Lan, monastère, chapelle, église, qui est Lampoul.

Pour terminer, je voudrais dire un mot supplémentaire concernant la disparition du breton à Tinténiac. Elle a sûrement eu lieu vers la fin du XI^e siècle. C'est à cette date que l'on voit apparaître Villa Dodelini, La Gavascherie. En 1197 on note : dîmes de la Pooeletterie, de la sante Cochère, de la Boerie. Dans ce domaine il y a un texte de 1053 peu connu qui ne concerne pas Tinténiac, mais Combours, à 15 kilomètres. Voici ce qu'on lit dans ce document (B. N., ms. fr. 22329, f. 367) : « Ecclesia sancti Martini quae lingua britannica dicitur Tremahou ». Dans un texte antérieur, la 1^{re} vie de Saint-Thuriau appelait le même lieu Treb Maoc. Or, tout indique que c'est exactement à la même époque que Tinténiac a changé de langue. En 1181 un clerc de Dol écrivit la Chanson d'Aquin dans laquelle les noms de lieux qu'il donne (région de Saint-Malo) avaient cessé d'évoluer conformément aux règles de la phonétique celtique. Si je relève ici ces faits c'est parce que, tout récemment, j'ai pu lire dans la presse, comme vous même sans doute,

dans un compte rendu de soutenance de thèse à Brest, qu'on « avait parlé breton jusqu'au xv^e s. dans le nord de l'Ille-et-Vilaine ». Il est vrai que je n'ai pas pu, à l'heure actuelle, lire la thèse en question. Tout de même, cela m'a laissé rêveur...

Il y aurait bien d'autres chose à dire sur la toponymie de Tinteniac aussi bien au point de vue géographique qu'ethnographique. En particulier, j'aurais aimé vous parler de Tusca, devenu La Touche, nom de bois, sur lequel on a écrit beaucoup ces dernières années, ou encore de la forêt de Tanoart, Tanouard au xv^e siècle, aujourd'hui Tanouarn, dont le premier élément est un des noms de chêne, tan. Ce que j'ai dit de la localité (en m'abstenant de me référer aux noms de champs) vous aura peut-être, je l'espère du moins, montré quelle mine de renseignements constitue la toponymie, et particulièrement la toponymie celtique puisque, ne l'oublions pas, une énorme portion de l'Europe a été, pendant des siècles, de langue celtique.